



Délibération n°2025-23

Relative à l'établissement d'une convention de servitude au profit de GRDF

Le Comité syndical du SMALIM, dument convoqué le 8 novembre 2025, réuni le 19 novembre 2025 sous la présidence de Monsieur Christophe COULON son Président ;

Sont présents :

Monsieur Christophe COULON (avec le pouvoir de Monsieur Bernard GERARD), Madame Samira HERIZI, Madame Joëlle GARAULT, Monsieur Philippe EYMERY, Madame Karima DELLI (suppléante de Madame Sarah KERRICH-BERNARD). Monsieur Alexis HOUSET (suppléant de Monsieur Damien CASTELAIN), Monsieur Philippe GUILLON (suppléant de Monsieur Michel BORREWATER et avec le pouvoir de Monsieur Matthieu CORBILLON), Monsieur Bernard DEHAUT, Monsieur Jean-Marc AMBROZIEWICZ.

Sont absents / excusés :

Monsieur Bernard GERARD (ayant donné pouvoir à Monsieur Christophe COULON), Monsieur Luc FOUTRY, Monsieur Yvan HUTCHINSON, Monsieur Jean-Michel MICHALAK, Madame Sarah KERRICH-BERNARD (représentée par sa suppléante Madame Karima DELLI).

Monsieur Régis CAUCHE, Monsieur Damien CASTELAIN (représenté par son suppléant Monsieur Alexis HOUSET), Monsieur Matthieu CORBILLON (ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe GUILLON), Monsieur Michel BORREWATER (représenté par son suppléant Monsieur Philippe GUILLON).

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe COULON.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu le code civil ;

Vu le code de l'énergie ;

Vu les statuts du SMALIM ;

Considérant les besoins de raccorder le hangar Brasilia situé sur la parcelle AA 0011 à Avelin au réseau de gaz et de séparer les réseaux de gaz des bâtiments de maintenance avion ;

Considérant que la société GRDF a sollicité le SMALIM concernant le projet de convention de servitude de passage de canalisation ci-annexé ;

DECIDE

D'approuver le projet de convention de servitude de passage de canalisation ci-annexée ;

AUTORISE

Monsieur le Président du SMALIM à signer ladite convention ainsi que les actes notariés correspondant.

Votes pour : 10

Ne participent pas au vote : 0

Abstention : 1

Votes contre : 0

Christophe COULON
Président du SMALIM

Signé électroniquement par : CHRISTOPHE
COULON
Date de signature : 21/11/2025
Qualité : PRESIDENT

